

# ADHÉSION À L'ASSOCIATION WALT

Walt. est né en 2018 d'un constat : en France, l'alternance, et principalement l'apprentissage pâtit toujours d'un certain nombre d'idées reçues qui sont des freins à son attractivité, pourtant un grand nombre de carrières professionnelles issues de l'apprentissage sont remarquables. Alors comment créer l'envie chez les jeunes de s'engager dans la voie de l'alternance, et aux entreprises de la privilégier ?

**Notre vocation** est de créer le lien entre les différents acteurs de l'alternance avec les jeunes en quête d'informations, d'orientation et en recherche de formation pré-ou post-bac.

**Notre conviction** est qu'en orientant et en accompagnant les jeunes (et leurs parents), on les aide à construire leur projet d'avenir en leur donnant accès sur un seul lieu à toute l'information sur les métiers et les formations.

**Nos ambitions** sont de réduire les inégalités sociales, géographiques et économiques. Permettre à chaque jeune de construire son projet en alternance et d'entrer dans le monde professionnel avec un emploi durable et attractif.

**Nos engagements** sont :

- De faciliter l'accès à l'alternance : démarches administratives, informations pertinentes selon son projet, bons contacts.
- D'encourager les projets, concrétiser les ambitions : augmentation de la notoriété de l'alternance, détection et inclusion de profils variés, recherche de talents, simplification de l'information, accès à tous, actions en faveur de la diversité et de l'égalité professionnelle, mises en œuvre de contrats en alternance, valorisation des filières, création de relations pérennes entre tous les acteurs...

**Votre adhésion** nous permettra de :

- Promouvoir l'alternance auprès de tous les publics
- Aider à l'orientation et notamment pour les publics les plus éloignés
- Valoriser les métiers émergents et/ou à forts potentiels de recrutements
- Mettre en visibilité l'offre de formation en alternance et les entreprises qui recrutent
- Simplifier les démarches des jeunes et les accompagner
- Diminuer le taux de rupture des contrats en alternance
- Être de force de proposition vis-à-vis des pouvoirs publics

Cette association est un lieu d'échanges autour de l'alternance afin de construire des projets comme ceux indiqués dans le document joint.

# ADHÉSION À L'ASSOCIATION WALT

Votre adhésion à l'Association Walt est soumise à l'accord de son Conseil d'Administration. Pour ce faire vous devez compléter les éléments suivants :

Raison sociale : \_\_\_\_\_

Siret : \_\_\_\_\_ NAF : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Responsable légal : \_\_\_\_\_

Représentant au sein de l'Association : \_\_\_\_\_

L'adhésion à l'Association Walt est effective à la date du règlement de votre cotisation et pour une durée d'1 an.

Le montant de la cotisation se calcule selon le nombre d'alternants présents au sein votre structure au 31/12/N-1 :

- jusqu'à 225 alternants = 450 €
- au-delà de 225 alternants = Nombre d'alternants x 2 € (*exemple : 857 alternants au 31/12/2021 = 1 714 €*).

Nombre d'alternants au sein de votre structure au 31/12/N-1 : \_\_\_\_\_

Montant de la cotisation : \_\_\_\_\_ €

Je soussigné \_\_\_\_\_, souhaite que mon organisation puisse adhérer à l'Association Walt afin de promouvoir, valoriser les métiers et l'alternance.

Date : \_\_\_\_\_

Signature :

Dès validation de votre adhésion par notre Conseil d'Administration et règlement de votre cotisation, nous serons heureux de vous accueillir au sein de l'Association Walt.

Olivier Gauvin  
Délégué Général Association Walt